

## Renseignements relatifs aux contrats de télécommunication mobile

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion  
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2017-2018

Trimestre : Octobre à décembre

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs		Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Voix	Données			
Rogers sans fil	Téléphone cellulaire	24				683,84 \$
	Clé cellulaire					0,00 \$
	Point d'accès		4			258,12 \$
	Tablette		22		454,45 \$	872,88 \$
	Téléphone intelligent	95	95		3 187,72 \$	9 373,23 \$
Telus	Téléphone cellulaire	17			48,83 \$	532,95 \$
	Clé cellulaire		8			496,80 \$
	Point d'accès		2			142,77 \$
	Tablette		1			62,10 \$
	Téléphone intelligent	17	17		120,45 \$	2 203,31 \$
Apple Store	Acquisition appareils				8 382,73 \$	
Bureau en gros	Accessoires				651,22 \$	

### Information complémentaire

Les données proviennent du Centre de services partagés du Québec

1. Les coûts d'acquisition comprennent, pour chaque type d'appareil, le coût total des équipements, incluant les accessoires et les coûts de services du trimestre pour les nouvelles lignes cellulaires.
2. Les coûts de services mensuels incluent, pour chaque type d'appareils, le montant total payé pendant le trimestre pour l'ensemble des forfaits cellulaires actifs, qu'ils soient mis en circulation ou
3. Un appareil cellulaire peut posséder soit un forfait pour la voix, un forfait pour les données ou les deux forfaits simultanément.